

Loi 1 - Les installations

Le terrain ou aire de jeu : (par comparaison = moitié du terrain de foot à 11) :

Longueur : 50 à 70 m,

Largeur : 45 à 55 m.

Les buts :

- 6m x 2,10m (tolérance à 2 m), mêmes dimensions que pour les U13,
- fixés au sol par des systèmes conformes et équipés de filets.

Le rond ou cercle central :

- 6m de rayon.

La surface de réparation :

- 26m x 13m.

Le coup de pied de réparation (Point de pénalty) :

- à 9m de la ligne de but.

Poteaux de coin (corner) :

- 1 poteau à chaque point de corner

Loi 2 : Le ballon

- utilisation d'un ballon de Taille 5.

Loi 3 : Nombre de joueurs

L'équipe se compose de 7 titulaires dont 1 gardien + 3 remplaçants. Ceux-ci peuvent entrer en jeu à n'importe quel moment sous réserve d'attendre un arrêt de jeu et de se présenter à l'arbitre au niveau de la ligne médiane.

Les remplacés deviennent remplaçants et peuvent revenir au jeu selon les mêmes modalités.

Une rencontre ne peut débuter ou se poursuivre si une équipe comporte moins de 6 joueurs.

Loi 4 : Equipements des joueurs

- Les équipes doivent porter des maillots numérotés aux couleurs du club de 1 à 10,
- Les protège-tibias et l'identification du capitaine par un brassard sont obligatoires.

Loi 5 : L'arbitrage central

Il est assuré par un licencié joueur ou dirigeant du club recevant et identifié par une chasuble.

Loi 6 : Les arbitres assistants (1 par équipe)

- Ce rôle peut être réalisé par une personne licenciée, certifiée médicalement ou non et munie d'une chasuble prévue à cet effet,
- Un joueur prévu comme remplaçant pourra faire ce rôle durant la 1ère mi-temps et jouer en 2nde période. Il devra alors être remplacé par un joueur ayant été remplacé pendant toute la seconde mi-temps,
- Un seul remplacement possible.

Loi 7 : La durée des rencontres

- Temps de jeu : 2 fois x 35 min avec une mi-temps n'excédant pas 15 min.

Loi 8 : Le coup d'envoi

- Identique au foot à 11 : Les adversaires sont placés à 6m du ballon et hors du rond central. Il est interdit de marquer directement depuis un engagement.

Loi 9 : Ballon en jeu et hors du jeu.

- Identique au foot à 11 : Le ballon est hors du jeu lorsqu'il franchit entièrement l'une des lignes extérieures du terrain.

Loi 10 : But marqué.

- Identique au foot à 11 : Un but est marqué lorsque le ballon, en l'air comme à terre, franchit entièrement la ligne de but (entre les poteaux et sous la barre).

Loi 11 : le hors-jeu

- Identique au foot à 11 : Le hors-jeu se juge au départ du ballon. Si le joueur fait action de jeu, il est hors-jeu s'il est plus près de la ligne adverse que le ballon et l'avant dernier adversaire.
- Il n'y a pas de hors-jeu sur une touche, un corner, un coup pied de but.

Loi 12 : Fautes et comportements anti-sportifs

- Tous les coups francs prévus comme sanction ou reprise de jeu sont directs (mur à 6m).
- **Le tackle (geste technique) est autorisé mais doit être réalisé d'une manière raisonnée, contrôlée et non dangereuse.** Il peut être réalisé de face ou sur le côté mais absolument pas par derrière.
- Toute faute commise dans la zone de but (surface de réparation) par l'équipe qui défend entraîne un coup de pied de réparation (pénalty).
- Fautes spécifiques du gardien de but :
 - Prendre le ballon de la main, sur une passe en retrait avec le pied d'un partenaire ou sur une rentrée en touche effectuée par un coéquipier = coup franc direct sur la ligne des 13m, perpendiculaire à l'endroit de la faute. Le mur à 6m est autorisé,
 - Dégager de volée ou 1/2 volée ainsi que faire rebondir le ballon pour le dégager au pied = coup franc direct sur la ligne des 13m, perpendiculaire à l'endroit de la faute. Le mur à 6m est autorisé,
 - Reprendre le ballon après l'avoir lâché volontairement sans qu'il ne soit retouché par un autre joueur = coup franc direct sur la ligne des 13m, perpendiculaire à l'endroit de la faute. Le mur à 6m est autorisé,

Loi 13 : Les Coups francs.

- Les coups francs sont tous directs y compris les fautes spécifiques du gardien énoncées dans la loi XII.

Loi 14 : Le coup de pied de réparation ou pénalty.

- Il sera exécuté à partir du point situé à 9m, le gardien se situant dans ses buts avec les pieds sur la ligne.

Loi 15 : La rentrée de touche.

- Elle se fait à la main comme pour le foot à 11.

Loi 16 : Le coup de pied de but (dit « 6m » à 11).

- Le ballon sera placé à une distance maximale de 9m (de la ligne de but) sur le point de réparation (pénalty).

Loi 17 : Le coup de pied de coin (corner).

- Il sera botté comme pour le foot à 11, les adversaires se situant à au moins 6m du ballon.

Loi 18 : La relance du gardien.

- Dans le cours du jeu, lorsque le gardien est en possession du ballon (en mains) dans sa zone, il peut relancer EXCLUSIVEMENT long ou court à la main, pour favoriser le jeu collectif de son équipe.

Loi 19 : Epreuve des tirs au but.

- Pour les matches à décision (Coupe CR7 ou matches de Champion div's), en cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : Tirs au but sans prolongations.

La procédure pour les tirs au but est la suivante :

- Cette épreuve se déroule dès la fin de la rencontre sans retour aux vestiaires,
- L'arbitre procèdera au tirage au sort pour désigner l'équipe qui tirera la 1^{ère},
- Les 7 joueurs (gardien compris) présents sur le terrain au coup de sifflet final participent à cette épreuve soit une série de 7 tirs.
- Si une équipe se trouve en infériorité numérique, l'autre devra se mettre obligatoirement au même niveau en nombre de joueurs.
- Les remplaçants demeurent sur le banc
- Les tirs sont effectués alternativement. Les coups de pied de but sont exécutés suivant la loi 14 du présent règlement
- Tous les joueurs sauf le gardien et le tireur sont dans le rond central.

Si à la fin de cette série, les équipes sont à égalité, l'épreuve se poursuit avec les mêmes tireurs dans le même ordre jusqu'à ce qu'une équipe ait obtenu un but de plus que l'autre pour un nombre de tentatives identique.

Loi 20 : Sanctions disciplinaires.

Le barème des sanctions disciplinaires est le même que pour le foot à 11.